

NANTES

13/14/15 OCT

2021

LA CITÉ
DES CONGRÈS

13^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES ACTUALITÉS EN ONCOLOGIE

DOSSIER PARTENAIRES

PRIX ACTUALITÉS EN ONCOLOGIE :

Meilleurs projets de recherche

Meilleures communications

Meilleurs posters



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE



BIENVENUE À NANTES !



Après un passage en Avignon pour nos dernières journées, nous voici de retour dans la capitale de l'ouest de la France. Pour ses 13èmes Journées, la SFPO qui rassemble près de 600 pharmaciens provenant de structures hospitalières publiques et privées, a confié l'organisation de cet évènement à sa filiale Oncotask, qui devient votre interlocuteur privilégié pour l'organisation.

La soirée d'accueil du congrès le mercredi soir, aura lieu cette fois, au sein de l'exposition, vous permettant de multiplier les rencontres. Cette année, en plus des temps forts de sessions, et des traditionnels symposiums, nous vous proposerons un « corner » : agora au sein de l'exposition qui vous permettra pendant les temps de pauses, de présenter vos produits. La participation des industriels est essentielle pour nous permettre de réaliser ces journées et nous comptons à nouveau sur votre soutien. Bien entendu, l'accueil se fera dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire en cette période de pandémie. En effet, les acteurs de la destination de Nantes et le centre des congrès ont mis en place un plan sanitaire rigoureux et engagé. L'ensemble du protocole est disponible en ligne.

En espérant pouvoir enfin nous retrouver en octobre !

Le Comité d'Organisation

COMITÉ D'ORGANISATION :

- Catherine RIOUFOL
- Isabelle MADELAINE
- Bertrand POURROY
- Florian SLIMANO
- Jean-François TOURNAMILLE
- Régine CHEVRIER
- Christophe BARDIN
- Catherine DEVYS
- Nicolas CORMIER
- Alain ASTIER

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- Jean-Louis Cazin
- Florence Ranchon
- Florent Puisset
- Isabelle Borget
- Muriel Paul
- Barbara Lortal
- Michel Dolly
- Catherine Panabières
- Christos Chouaid



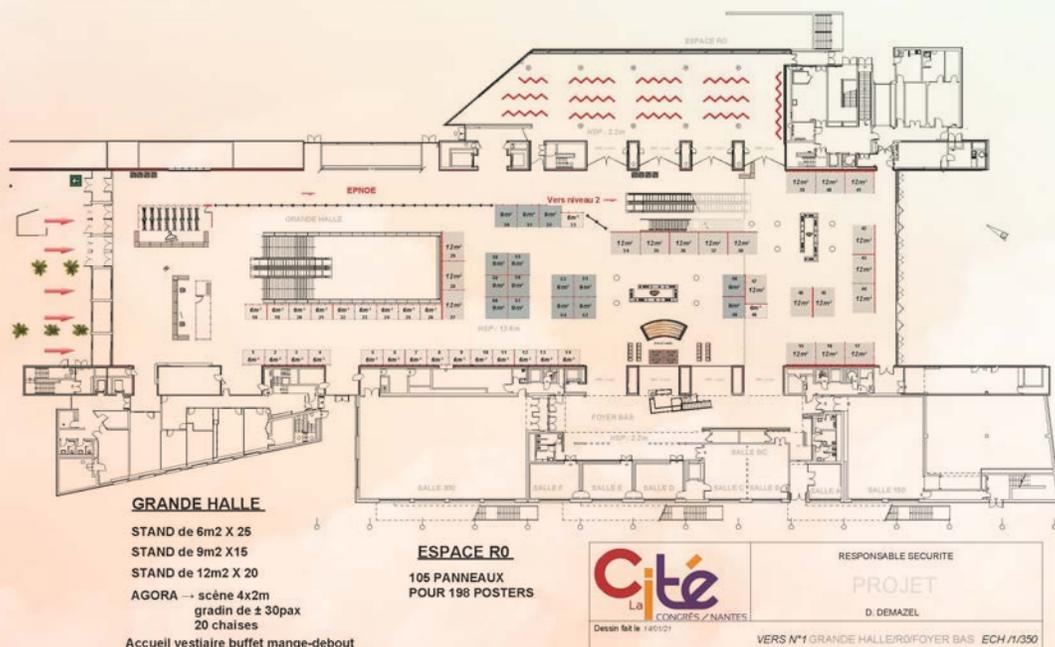
OFFRES DE PARTENARIAT

NOUS AVONS SOUHAITÉ DIVERSIFIER L'OFFRE DE PARTENARIAT, POUR VOUS PERMETTRE DE TROUVER LA FORMULE LA MIEUX ADAPTÉE À VOS ATTENTES.

EXPOSER : DE 5 000 À 15 000 € HT

Stands modulaires : 3 surfaces proposées : 6, 9 et 12 m². Chaque dotation comprend : l'installation générale des cloisons de stand en hêtre, de la moquette, une enseigne, un rail de spots, un boîtier électrique de 1 à 3 kw, un ensemble de mobilier (quelle que soit la surface) : 1 table et 2 chaises, le nettoyage après montage.

Vous pourrez, au moment de la réservation, émettre 3 choix d'emplacement sur le plan proposé ci-dessous. Le comité d'organisation attribuera les emplacements en prenant en compte autant que possible les souhaits émis.



Dès confirmation de votre réservation, vous aurez la possibilité de commander des prestations complémentaires auprès du centre des congrès (boîtiers électriques complémentaire, frigidaire, mobilier, plantes, service de restauration sur stand par le traiteur officiel du congrès).

MONTAGE DES STANDS LE MARDI MATIN, INSTALLATION DES EXPOSANTS À PARTIR DU MARDI 14H

EDUQUER ET TRANSMETTRE

LA NOUVEAUTÉ 2021 : LE CORNER

Espace dédié dans l'exposition sur une durée de 20 minutes, pendant les pauses café – attribution du créneau à confirmer et soumis à l'approbation du conseil scientifique. Comprend : un espace arena dédié au cœur de l'exposition pouvant accueillir une trentaine de participants, la technique : son, vidéo.

LE FORFAIT "SPONSOR PREMIUM" :

Il comprend un stand de 12m², l'organisation d'un symposium d'une durée de 45 minutes dans la salle plénière (son et vidéo inclus).

Nb : seuls 5 créneaux de symposiums (exclusifs) sont prévus dans le programme. L'attribution des forfaits premiums est soumis à l'approbation du conseil scientifique.

Pour toute réservation d'un symposium ou corner : possibilité d'insérer une publicité dans la mallette du congressiste ou un flyer à disposition à l'accueil. Les éléments seront à faire parvenir sur site avant le 12 octobre.

OFFRES DE PARTENARIAT

SPONSORISER :

Nous vous proposons différentes possibilités d'accroître votre visibilité sur le congrès :

- Publicité sur les marches et les rambardes de l'escalator à la sortie de la plénière (sur un niveau), habillage de bacs à plantes sur le parvis : voir illustrations
- Sponsoring des mallettes, cordons de badges, crayons, blocs, gel hydroalcoolique...
- Insertion mallette d'une publicité médicament (soumis à un accord du conseil scientifique)



PARTICIPER :

Pour toute présence sur site, un badge exposant est **obligatoire**. Deux possibilités : avec ou sans le dîner du jeudi.

- **Forfait A** : comprend l'inscription pour une personne : accès à l'espace exposition, posters, conférences, les déjeuners du congrès, la welcome reception le mercredi soir.
- **Forfait B** : comprend l'inscription pour une personne : accès à l'espace exposition, posters, conférences, les déjeuners du congrès, la welcome reception le mercredi soir et le dîner du jeudi soir (transferts compris).

Le nom des personnes effectivement présentes sera à nous communiquer au plus tard le 1^{er} Octobre 2021.

Nous vous invitons à réserver vos chambres directement auprès des hôtels de votre choix.

Informations et liste des hôtels à proximité du centre de congrès : www.nantes-tourisme.com, et www.lacite-nantes.fr

BON DE COMMANDE À RETOURNER À ONCOTASK :

20-22 RUE DES PETITS HÔTELS 75010 PARIS OU SUR CONTACT@ONCOTASK.FR

PARTENAIRE	
Société :
Contact :
Adresse :
Code postal et ville :
Tel :
Email :

NUMÉRO D'EMPLACEMENT,
selon le plan en page 3

CHOIX : 1

CHOIX : 2

CHOIX : 3

	Quantité	Prix Unitaire HT	Prix Unitaire TTC
EXPOSITION			
Stand 6 m ²		5 000,00 €	6 000,00 €
Stand 9 m ²		10 000,00 €	12 000,00 €
Stand 12 m ²		15 000,00 €	18 000,00 €
EDUQUER ET TRANSMETTRE			
Forfait "Sponsor Premium"		29 166,67 €	35 000,00 €
Espace Corner : 20 mins		4 166,67 €	5 000,00 €
SPONSORISER			
Insertion publicitaire sur le lanyard du badge du congrès (logo du partenaire)		8 000,00 €	9 600,00 €
Insertion publicitaire sur la pochette congressiste (logo du partenaire)		8 000,00 €	9 600,00 €
Publicité sur nez de marches (deux cotés d'un niveau, 44 marches)		8 000,00 €	9 600,00 €
Publicité sur rembardes de l'escalator (deux cotés d'un niveau)		6 000,00 €	7 200,00 €
Publicité sur 4 bacs à plantes sur le parvis sur 4 faces (3200 x 790 mm)		5 000,00 €	6 000,00 €
Insertion publicité médicament dans la pochette congressiste		2 000,00 €	2 400,00 €
Insertion stylo et blocs-notes dans la pochette congressiste		2 000,00 €	2 400,00 €
PARTICIPER			
Inscription congrès exposant (obligatoire pour toute entrée) - Forfait A -TVA 10%		213,64 €	235,00 €
Inscription congrès exposant (obligatoire pour toute entrée) - Forfait B- TVA 10%		345,45 €	380,00 €
Offre Start Up		<i>Nous consulter</i>	
Total HT			- €
TVA 10%			- €
TVA 20%			- €
Montant TTC			- €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des partenaires des 13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie pour la réservation d'un stand monté ou de toute autre prestation (forfait « Premium », corner, inscriptions, insertion publicitaire etc...).

Toute demande de réservation via notre bon de commande implique l'acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV).

1.1 Titre de la manifestation

13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie

1.2 Organisateur

ONCOTASK, 20-22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

1.3 Dates, lieux, et heures d'exposition

Du 12 au 15 Octobre 2021 à La Cité des Congrès de Nantes.

Installation des exposants : mardi 12 Octobre 2021 à partir de 14h et le mercredi 13 Octobre de 08h00 à 11h00

Démontage des exposants : vendredi 15 Octobre 2021 à partir de 14h00

ARTICLE 2 RESERVATION – ADMISSION

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation se fait par l'intermédiaire du bon de commande établi par l'organisateur.

Chaque demande de prestation sera examinée par le Comité d'Organisation et le Conseil Scientifique. L'organisateur adressera au demandeur un mail de confirmation de réservation.

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation ne sera définitive qu'à compter du moment que le demandeur retourne à Oncotask le bon de commande complété et signé dans un délai de 3 semaines maximum après l'envoi du mail de confirmation.

Passé ce délai, l'option sur la prestation sera levée et le demandeur devra faire une nouvelle demande de réservation auprès du Comité d'Organisation sur la base des prestations disponibles.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser ou d'annuler ultérieurement une demande de réservation pour les motifs suivants :

- factures des années antérieures non soldées à la date de demande de réservation,
- non-règlement de la facture pour l'année en cours à son échéance,
- non-respect des conditions de participation, des directives techniques (cf dossier exposant) ou du règlement intérieur du Centre des Congrès notamment en matière de sécurité.

ARTICLE 3 LES PRESTATIONS

3.1 Les stands :

Le coût pour la réservation d'un stand équipé est indiqué selon la taille choisie (6, 9 et 12m²). Le prix du stand comprend, en sus de la mise à disposition d'un emplacement maqueté, un ensemble de prestations générales décrites en page 3. Toute demande de prestations complémentaires doit faire l'objet d'une commande spécifique auprès du Centre des Congrès.

Un choix de 3 emplacements sur le plan sera formulé par le partenaire. Le comité d'organisation attribuera un emplacement en prenant en compte autant que possible les souhaits émis, et surtout selon la disponibilité au moment de la réservation.

3.2 Autres prestations

La liste des autres prestations est détaillée dans la brochure partenaire (pages 3 et 4) à et le bon de commande. La quantité est limitée, et l'attribution soumise à l'approbation du Comité d'Organisation.

3.3 Modalités de règlement

Pour toute réservation de prestation, le demandeur doit impérativement retourner le modèle de bon de commande rédigé par Oncotask, à l'adresse indiquée sur le document. Le demandeur devra également confirmer son adresse de facturation et les références de sa commande si nécessaire.

À la réception du bulletin de réservation, une facture correspondant au montant total TTC de la prestation sera adressée au partenaire. Le règlement est à effectuer dans les 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, par un chèque à l'ordre de Oncotask ou par virement bancaire sur le compte de Oncotask.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et calculées par jour de retard sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette. A cela, s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement (note d'information DGCCRF n° 2013-26).

3.4 Modalités d'annulation

Tout demande d'annulation doit être adressée par écrit à Oncotask.

Conditions financières d'annulation : avant le 30 juillet 2021 (23h59), remboursement total et facturation de 1 000 € HT pour frais de dossier d'annulation.

ARTICLE 4. ASSURANCES - RESPONSABILITES

L'organisateur a souscrit dans le cadre de son activité une assurance responsabilité civile organisateur pour les 13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable :

- des vols ou dommages concernant les vêtements ou objets personnels des exposants ou des visiteurs, même s'ils sont remis au vestiaire,
- des préjudices ou accidents incombant au loueur des lieux utilisés,
- des litiges pouvant survenir entre les exposants et les visiteurs.

L'exposant est pleinement et exclusivement responsable pour tous les dommages aux matériels ou aux personnes causés par lui, par les personnes sous sa responsabilité ou par tout objet lui appartenant, ou dont il a la garde, ou par tout élément du stand (décoration, accrochage ou autre) dont le montage, le démontage, la conformité quant à la réglementation, sont faits sous la pleine et entière responsabilité de l'exposant.

5. MODIFICATION DE LA DUREE OU ANNULATION DU CONGRES

En cas de confinement ou de fermeture administrative imposée par le gouvernement et/ou préfecture dans le cadre de la COVID-19 pour 13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie, Oncotask établira un avoir valable jusqu'au 31/12/2022, du montant des prestations réservées non réalisées à la date de la fermeture administrative.

Si le congrès, une fois débuté, devait être interrompu en application d'une décision administrative, le partenaire ne pourrait prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

Toutefois, si le partenaire annule sa participation en raison de la situation sanitaire mais qu'aucune mesure de fermeture administrative est imposée par le gouvernement ou la préfecture et que les 13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie se tiennent, le partenaire ne pourra prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

6. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

La loi applicable au contrat est la loi française. L'organisateur statuera sur tous les cas nécessitant son arbitrage dans le cadre de l'exécution du contrat. Le partenaire des 13èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie reconnaît être informé et avoir accepté que les décisions de l'organisateur dans ce cadre seront sans appel et immédiatement exécutoires. Dans le cas de contestations, l'exposant s'engage à soumettre sa réclamation par écrit à l'organisateur avant toute autre procédure.

En cas de litige survenant entre le Client et Oncotask à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le partenaire à Oncotask, en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Oncotask pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces informations, le client peut écrire à Oncotask pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier d'Oncotask.

CONTACT INFORMATIONS & RÉSERVATION :



Filiale Commerciale de la Société Française de Pharmacie Oncologique – SFPO

20 – 22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

Siret : 88888010100017, TVA FR2688880101

Mail : contact@oncotask.fr

Téléphone : 06 95 17 63 50

Site Internet : www.oncotask.fr

LA SFPO REMERCIE LES INDUSTRIELS PRÉSENTS EN 2019 :

ABBVIE, ACCORD HEALTHCARE, AMGEN, ASTELLAS PHARMA, ASTRAZENECA, BBRAUN, BIOGARAN, BIOLOG ID, BIOQUELL SAS, BMS France, CELGENE, CHUGAÏ PHARMA , CNHIM, CODAN France SARL, COMPUTER ENGINEERING, EISAI, EUREKAM, EVER PHARMA France, FRESENIUS KABI, GILEAD-KITE, GRIFOLS, GRUNENTHAL, ICONES SERVICES, IQONE HEALTHCARE, IQVIA, JANSSEN CILAG, JAZZ PHARMACEUTICALS, JCE BIOTECHNOLOGY, LEO PHARMA France, LILLY France, MEDAC, MEDASYS/DEDALUS, MERCK SANTE SAS, MSD France, MUNDIPHARMA, MYLAN, NAOS/BIODERMA, NOVARTIS PHARMA SAS, ORPHELIA PHARMA, PFIZER, PHARMED, REDDY PHARMA SAS, ROCHE, SANOFI AVENTIS France, SCAMBIO, SIEVE France, STOROPACK, SUN PHARMA / RANBAXY, TESARIO, VIFOR PHARMA GROUP.